

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant de substituer du mastic d'asphalte Limmer aux dalles de pierre bleue pour la confection des trottoirs permanents suivants:

Rue Champlain, côté Est, de Ontario à 930 pieds vers le Nord;

Rue Champlain, côté Ouest, de Ontario à 820 pieds vers le Nord;

Rue Champlain, Nos 645 à 649, pour lesquels trottoirs des crédits ont déjà été votés par le Conseil. Le tout conformément à la section 20, articles 453 et 456 de la charte de la Ville telle qu'amendée.

2.—M. l'ex-échevin J.-O. Ricard demande aussi que soit réparée la chaussée de la rue Champlain.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec instruction d'y remédier.

3.—M. l'échevin Lavallée se présente devant la Commission et demande que le nom de la ruelle St-André soit changée en celui de la rue Labrecque.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que le nom de la ruelle St-André soit changé en celui de rue Labrecque (M. l'échevin Ward dissident).

4.—MM. les échevins David et Guay se présentent devant la Commission au sujet du renouvellement des rails de la "Montreal Street Ry. Co.", sur les rues Notre-Dame et St-Jacques, quartier St-Henri.

Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de donner avis en conséquence à la "Montreal Street Ry. Co."

5.—M. l'échevin Roy se présente devant la Commission et se plaint du mauvais état de la chaussée de la rue Workman; et il demande que cette partie de la rue Workman soit pavée d'une manière permanente.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de réparer la chaussée de la rue Workman, et de préparer un estimé pour le pavage de ladite rue.

REQUETES, ETC.

6.—De M. J.-G. Judah, au nom de la succession F.I. Judah, objectant à la confection d'un trottoir permanent sur la rue Canning.

De propriétaires de la rue St-Zotique, demandant la radiation des lignes homologuées, entre les rues Labelle et St-André.

De M. H. Morin, objectant à la confection d'un trottoir permanent sur la rue Woodstock.

Déposées sur le bureau.

7.—De M. T.-A. Grothé, demandant un trottoir sur le côté Sud de la rue Sherbrooke, entre les rues Beaudry et Visitation.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour préparer un estimé pour la confection d'un trottoir permanent.

8.—De M. J.-N. Poitras, se plaignant du peseur à la balance de MM. A. & H. Lionais.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec autorisation de renvoyer le peseur en question s'il le juge nécessaire.

9.—De la "Valleyfield Iron Works Co.", demandant la permission de poser un de ses puisards dans la Cité, pour essai.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de permettre à ladite Compagnie de poser un de ses puisards, pour essai, à ses propres dépens.

10.—De la Compagnie du Grand-Tronc, soumettant un estimé approximatif, au montant de \$1,025, pour l'érection des barrières à la jonction des rues St-Ferdinand et Notre-Dame, et demandant que la Ville contribue sa quote-part à l'érection desdites barrières.

Résolu: Que le Département en Loi soit prié de donner son opinion sur la question de savoir si la Ville doit contribuer à l'érection desdites barrières.

11.—De M. U. Archambault, demandant un trottoir en asphalte en face de sa propriété Nos 2 à 6 rue du Plateau.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour un estimé.

12.—De la "Sicily Asphaltum Paving Co. Ltd", consentant à réduire de \$2.75 la verge carrée à \$2.51 la verge carrée le prix de la pose des pavages en asphalte Bermudez sur une fondation de béton de 6 pouces, pour le pavage de l'avenue du Parc, à partir de la rue Sherbrooke

Resolved: That a report be made to Council recommending that Limmer asphalt mastic be used instead of blue flagstone, for the construction of the following permanent sidewalks:

Champlain street, East side, from Ontario to 930 feet Northwards;

Champlain street, West side, from Ontario to 820 feet Northwards;

Champlain street, Nos 645 to 649; for which sidewalks appropriations have already been voted by Council. The whole in conformity with section 20, articles 453 and 456 of the City charter and amendments.

2.—Ex-Alderman J. O. Ricard also asked that Champlain street roadway be repaired.

Referred to the City surveyor with instructions to remedy same.

3.—Ald. Lavallée appeared before the Committee, and asked that the name of St. André lane be changed into that of Labrecque.

Resolved: That a report be made to Council recommending that the name of St. André lane be changed into that of Labrecque. (Ald. Ward dissenting).

4.—Ald. David and Guay appeared before the Committee anent the renewal of the Montreal Street Railway rails on Notre-Dame and St. James streets, St. Henry ward.

On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That the City surveyor be asked to notify the Montreal Street Railway Co., accordingly.

5.—Ald. Roy appeared before the Committee and complained of the bad state of Workman street roadway; and, he asked that said part of Workman street, be paved permanently.

Resolved: That the City surveyor be asked to repair Workman street roadway, and to prepare an estimate for the paving of said street.

PETITIONS, ETC.

6.—From Mr. J. G. Judah, on behalf of the F. I. Judah estate protesting against the construction of a permanent sidewalk on Canning street.

From proprietors on St. Zotique street, asking that the homologated lines of said street, between Labelle and St. André streets, be erased.

From Mr. H. Morin opposing the laying of a permanent sidewalk on Woodstock street.

Laid on the table.

7.—From Mr. T. A. Grothé, for a sidewalk on the South side of Sherbrooke street, between Beaudry and Visitation streets.

Referred to the City surveyor for an estimate for the construction of a permanent sidewalk.

8.—From Mr. J. N. Poitras complaining of the weigher at Messrs. A. & H. Lionais's scale.

Referred to the City surveyor with authority to dismiss the said weigher if he deems it advisable.

9.—From the Valleyfield Iron Works Co., asking permission to place one of its gullies in the City for a test.

Referred to the City surveyor, with instructions to allow said Company to lay one of its gullies for a test, at its own cost.

10.—From the Grand Trunk, submitting an approximate estimate, amounting to \$1,025 for the erection of gates at the junction of St. Ferdinand and Notre-Dame streets, and asking that the City contribute its share in the erection of said gates.

Resolved: That the Law Department be asked to give an opinion as to whether the City can legally contribute to the erection of said gates.

11.—From Mr. U. Archambault, asking for an asphalt sidewalk in front of his premises Nos 2 to 6, on Plateau street.

Referred to the City surveyor for an estimate.

12.—From the Sicily Asphaltum Paving Co. Ltd., consenting to reduce, from \$2.75 to \$2.51 per square yard, the price for the laying of Bermudez asphalt pavings on a 6